

# Mémo guide du riverain


## Bon à savoir

- L'utilisation de produits désherbants est strictement interdit à moins de 6 mètres de tout point d'eau,
- Il est interdit d'obstruer l'écoulement de l'eau,
- La mise en place de barrage batardeaux ou autres est interdit, ainsi que le rejet de déchets de jardin sur les berges. (tonte, branches...)


## Quels sont vos droits et vos devoirs ?

Le lit de la rivière appartient pour moitié au propriétaire de chaque rive à qui incombe son entretien. Le but de cet entretien est de favoriser l'écoulement.

Mais l'eau n'appartient à personne sa circulation doit rester libre. Vous pouvez utiliser l'eau à condition d'utiliser une pompe à crépine **non fixe** afin de laisser libre la circulation de l'eau.



*l'eau est précieuse,  
privilégiez  
le récupérateur d'eau de pluie*





## Conseils pour l'entretien des berges :

- Un à deux débroussaillages sélectif par an sont nécessaires,
- La taille des branches basses des arbres et/ou arbustes,
- Une taille annuelle des boutures l'hiver hors période de gel, (petite haie en 2 à 3 ans)
- Le maintien des héliophytes en bord du cours d'eau sauf s'ils empêchent l'écoulement.

## Quels végétaux planter en bord de cours d'eau ?

### **les plantes héliophytes en bas de berge**

Lys, Carex...  
Attention aux bambous  
car ils sont très invasifs  
et donc non appropriés.

### **les arbustes en milieu et haut de berge**

Cornouillers,  
Prunelliers, Aubépines,  
Fusain, Sureau,  
Bourdaïne, Viorne...

### **les arbres en haut de berge**

Saules, Aulnes, Frênes,  
Chênes, Orme...  
Attention aux peupliers,  
les vieux sujets  
dépérissent vite et  
deviennent dangereux.

## Plantation ou bouture ?

La plantation est à privilégier pour la majorité des arbres et des arbustes.  
Les boutures conviennent uniquement pour les saules. Tailler la base en biseau puis enfoncer la bouture au 2/3 dans le bas ou le milieu de berge.  
Dans les deux cas, la période idéale à l'action s'étend de mi-novembre à mi-mars.

Pour de plus amples informations,  
l'équipe rivière reste à votre écoute  
Tél. 05 34 63 79 55 - [www.sivom-sag.fr](http://www.sivom-sag.fr)